



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 8 juin 2018

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 7 juin 2018 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire de direction

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2018
3. Autorisation de signature – Entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages – Saint-Adolphe-d'Howard
4. Approbation du devis relatif à l'appel d'offres RIDM-20180101 - Achat de 2 camions incendie neufs
5. Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir
6. Comptes à payer
7. Démission Étienne Gagnon
8. Démission Philippe Soucy
9. Démission Réjean Larocque
10. Démission Marc-André Rocheleau
11. Période de questions d'ordre général
12. Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

2018-06-57

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-06-58

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2018

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2018.

ADOPTÉE

2018-06-59

Autorisation de signature – Entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages – Saint-Adolphe-d'Howard

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et la Régie incendie des Monts désirent conclure une entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages d'une durée de trois (3) ans, renouvelable automatique par périodes successives d'un (1) an;

CONSIDÉRANT QUE

le schéma de couverture de risques en sécurité incendie implique, pour plusieurs municipalités et régies le recours à l'entraide pour la couverture des risques plus élevés ou pour un incendie, sinistre ou sauvetage nécessitant des ressources supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE

les municipalités et régies parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente relative à l'établissement d'assistance mutuelle pour la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages entre municipalités et régies;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise :

- la signature d'une entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages d'une durée de trois (3) ans, renouvelable automatique par périodes successives d'un (1) an entre la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et la Régie incendie des Monts.
- le président et le directeur à signer, pour et au nom de la Régie incendie des Monts, l'entente à intervenir.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-60

Approbation du devis relatif à l'appel d'offres RIDM-20180101 - Achat de 2 camions incendie neufs

CONSIDÉRANT QUE

la politique d'achat stipule qu'un devis doit être approuvé par le conseil d'administration avant de procéder à l'appel d'offres ;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le devis relatif à l'appel d'offres RIDM-20180101 pour l'achat de 2 camions incendie neufs, soit un camion échelle et un camion pompe.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-61

Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire au 30 mai 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-62

Comptes à payer

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer 30 mai 2018, au montant de 220 586.70 \$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-63

Démission Étienne Gagnon

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Étienne Gagnon a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Étienne Gagnon, effective le 4 mai 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-64

Démission Philippe Soucy

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Philippe Soucy a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Philippe Soucy, effective le 4 mai 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-65

Démission Réjean Larocque

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Réjean Larocque a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Réjean Larocque, effective le 9 mai 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-06-66

Démission Marc-André Rocheleau

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Marc-André Rocheleau a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Marc-André Rocheleau, effective le 11 mai 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

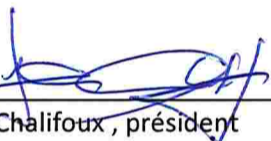
ADOPTÉE

Période de questions d'ordre général


2018-06-67

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre, appuyé par Richard Forget, vice-président et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h05.



Denis Chalifoux, président



Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier